

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 148 (2003)
Heft: 1

Artikel: Allemagne : la réforme de la "Bundeswehr" en bref
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-347081>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Allemagne: la réforme de la « Bundeswehr » en bref

A partir de 1998, la *Bundeswehr* est devenue une armée en opérations qui doit pouvoir être employée pour tout type de mission. En 1998, un état des lieux a mis en évidence la nécessité d'une réforme de fond qui devrait être achevée d'ici 2006.

Capacités: soit une opération de grande envergure ($\leq 50\,000$ militaires, $\leq$ un an), soit deux opérations moyennes (chacune $\leq 10\,000$ militaires, durée plus longue); parallèlement à chacun des deux cas, plusieurs opérations d'ampleur réduite.

Conscription: service militaire à 9 mois en bloc ou en trois étapes) avec comme objectif d'assurer la mission principale de la *Bundeswehr*, à savoir la défense nationale; concentration des tâches pluridisciplinaires pour une meilleure efficacité; partenariat stratégique (*Bundeswehr* - industrie - économie), programme de valorisation des ressources humaines.

Les effectifs futurs en temps de paix: 370 000 militaires et civils, dont 285 000 militaires (150 000 militaires de forces opérationnelles). 202 400 militaires de carrière et sous contrat, 80 000 militaires du contingent (53 000 appelés, 27 000 volontaires pour une durée allant jusqu'à 23 mois); 2 600 places prévues pour les réservistes, et 80 000-90 000 membres du personnel civil.

En temps de guerre: 500 000 militaires. Depuis 2001, toutes les affectations s'ont ouvertes aux femmes.

La nouvelle organisation est caractérisée par des structures communes aux trois armées et aux deux services centraux (structure interarmées des forces/service central de santé) avec un Commandement opérationnel et un Office de l'armée; la concentration des tâches transversales au niveau de la structure interarmées:

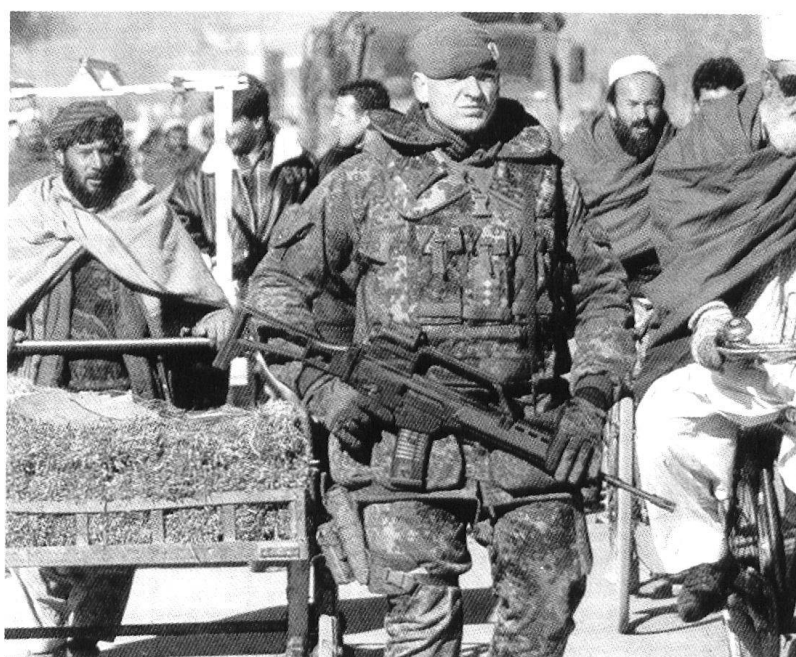
■ Commandement opérationnel interarmées/*Operations HQ* à Potsdam, depuis le 24 avril 2002, est responsable de toutes les opérations en cours.

■ Nouveau commandement « Renseignement stratégique ».

■ Soutien, formation.

Dans l'Armée de terre, dissolution des corps d'armée, mais maintien des contributions dans les CA multinationaux; création d'un quartier général de force/*Force HQ/LCC* (EM du 2^e CA/Ulm); 5 divisions mécanisées; une nouvelle division « Opérations aéromobiles » (DLO/Tigre et NH 90 de l'ALAT); une nouvelle division « Opérations spéciales » (DSO/évacuation, protection des forces); un nouveau commandement d'éléments organiques de l'armée de terre, *HtrKdo* (principe de la modularité).

La dotation de la *Bundeswehr* en équipement et en ma-





tériel fera l'objet d'une modernisation importante jusqu'en 2015, selon les besoins exprimés par l'OTAN et l'UE. Le nombre des systèmes d'armes lourds sera réduit au profit d'une meilleure dotation en moyens légers ainsi que d'engagements à distance et de haute précision.

Les priorités: reconnaissance stratégique, transport aérien, systèmes de commandement et d'information, logistique, pro-

tection, armes de précision «intelligentes».

En ce qui concerne le budget et les finances, le partenariat stratégique entre les forces armées et l'industrie vise à faire des économies au profit de l'investissement, ce en réduisant les dépenses de fonctionnement. La totalité des bénéfices tirés d'une meilleure rentabilité, de la coopération avec les entreprises et de la réduction des frais de fonctionnement

sera conservée au titre du budget du ministère fédéral de la Défense.

En réaction aux attentats du 11 septembre, le budget de la Défense est passé, en 2002, à 24,69 milliards d'euros contre 23,96 milliards d'euros en 2001.

(Résumé réalisé par le Service des attachés militaires auprès de l'Ambassade d'Allemagne à Paris, *Défense nationale*, juin 2002.)